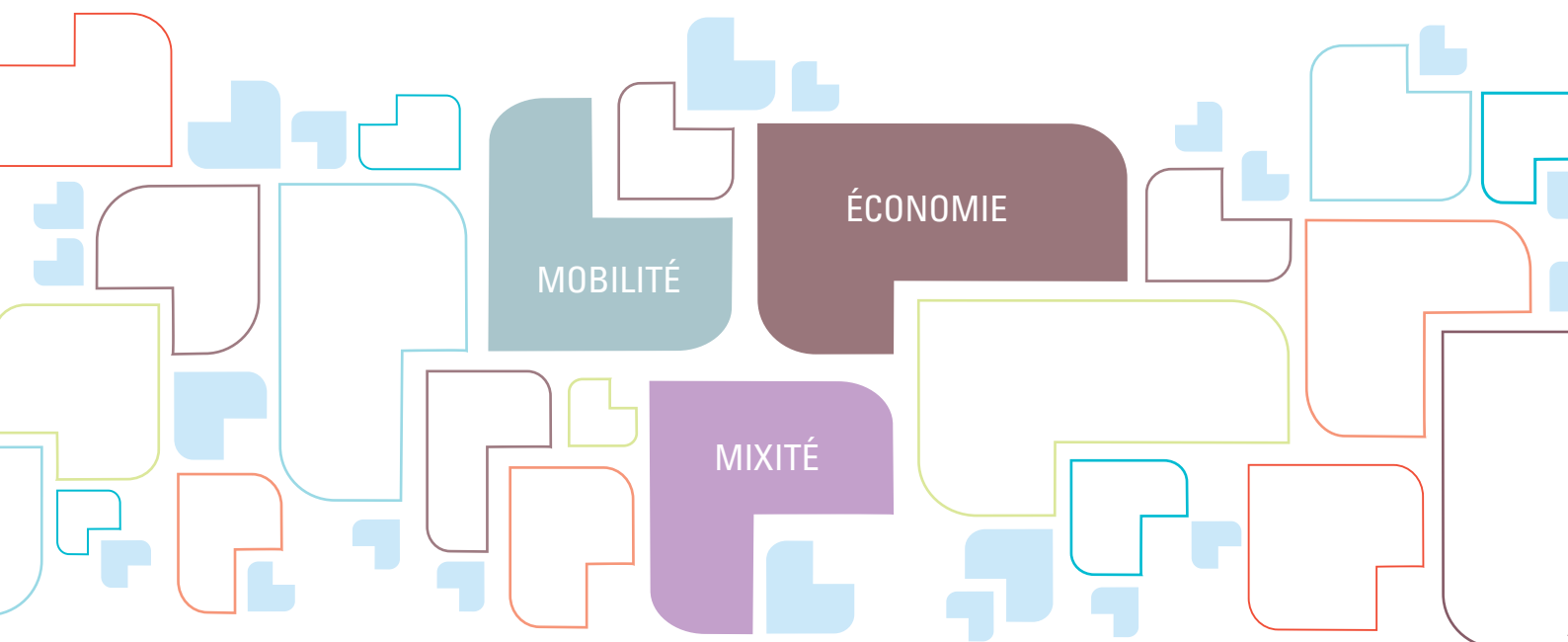




la porte des alpes

LE PLAN DE RÉFÉRENCE



Pour un aménagement équilibré et réfléchi du territoire

ÉDITO

Depuis plus d'une dizaine d'années déjà, le territoire de la Porte des Alpes est au cœur des stratégies de développement de notre agglomération. Son dynamisme économique, sa localisation, son accessibilité et les infrastructures d'envergure présentes sur le site participent en effet à en faire un pôle majeur d'essor et de rayonnement de la métropole lyonnaise.

L'élaboration d'un nouveau Plan de Référence a permis de poser les cadres et de donner les nouvelles orientations nécessaires à l'organisation de ce site si riche d'atouts.

Véritable feuille de route des aménagements à venir sur le territoire, ce Plan de Référence fait la part belle aux thématiques du développement durable et s'inscrit dans un cadre cohérent à l'échelle de l'agglomération lyonnaise. Il se propose d'équilibrer et d'harmoniser l'ensemble

des fonctions urbaines telles que l'habitat, les activités économiques, les services et les commerces, introduisant ainsi aux côtés de la nécessaire compétitivité économique, une dimension sociale pour aller vers un véritable « site à vivre » résolument ouvert sur les trois communes accueillant le périmètre de la Porte des Alpes: Bron, Chassieu et Saint-Priest.

UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE

Il est essentiel que les préoccupations environnementales soient au centre des objectifs de développement de notre agglomération. La grande place laissée à la préservation de la nature permet une valorisation du bâti. Ainsi, appréhender les espaces naturels comme une ressource et non pas comme un espace consommable agit véritablement en faveur du territoire de la Porte des Alpes, servant son image et par là même celle de la métropole lyonnaise toute entière.

Les choix entrepris pour la Porte des Alpes sont donc exemplaires, car une politique écologique ambitieuse, la valorisation et le développement des modes de déplacements doux ainsi que la maîtrise de l'aménagement paysager sont autant de priorités pour construire une métropole d'avenir.



Roland Crimier, Vice-Président
Pilotage des grands projets d'agglomération

La Porte des Alpes... un territoire stratégique

Au carrefour de trois communes de l'Est lyonnais, Bron, Chassieu et Saint-Priest, le territoire de la Porte des Alpes a été identifié dans le Schéma directeur de l'agglomération lyonnaise (SDAL) de 1992 comme l'un des sites stratégiques du développement de l'agglomération.

Quelque 1450 hectares laissent une large place aux espaces naturels et regroupent des équipements structurants d'envergure tels que: le centre d'expositions et de conventions Eurexpo, l'aéroport d'affaires de Lyon-Bron, le pôle commercial, l'Université Lyon 2 et le Parc Technologique.

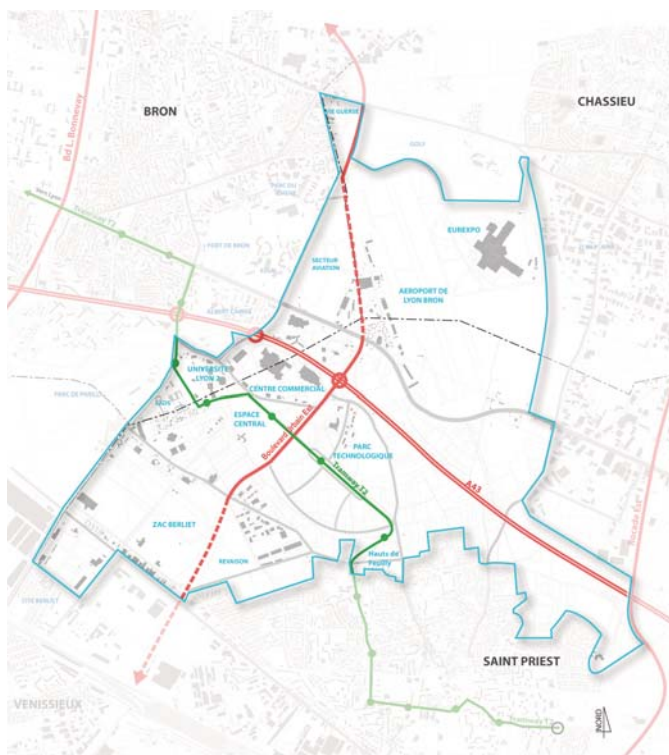
De plus, le site se situe à proximité d'infrastructures de déplacements d'échelle nationale voire internationale: l'aéroport Saint-Exupéry, la rocade Est et l'autoroute A43. Autant d'atouts qui font de la Porte des

Alpes un pôle majeur de développement économique destiné à conforter le positionnement à l'international de la métropole lyonnaise. Elle constitue en même temps un territoire de référence pour mettre en œuvre un projet de développement de grande qualité pour l'Est Lyonnais.

Depuis 2004, des réflexions ont été engagées afin d'actualiser et orienter l'évolution de la Porte des Alpes. Elles ont fait émerger de nouveaux enjeux en adéquation avec les objectifs de développement durable inscrits dans les documents de planification urbaine. En l'occurrence le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) adopté en février 2007 dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Un Plan de Référence est adopté en mars 2007, élaboré en parallèle et en cohé-

rence avec les objectifs définis par ces documents. Synthétique et prospectif, il réajuste la stratégie et les ambitions d'aménagement de la Porte des Alpes, détermine ses nouvelles orientations et vocations. Il établit enfin un phasage construisant une vision du territoire à échéance de 15 à 20 ans.



ÉLABORATION D'UN PLAN DE DÉPLACEMENTS INTERENTREPRISES

Optimisation des transports collectifs, covoiturage, auto partage, flotte de véhicules d'entreprise, mise à disposition de vélos... Ces solutions sont des choix individuels, elles peuvent aussi être à l'initiative des entreprises.

C'est pourquoi un Plan de Déplacements Interentreprises s'élabore sur le Parc Technologique, avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Son objectif est d'adopter des solutions concrètes pour le transport des salariés sur le secteur du Parc et sa périphérie. Cette démarche englobe 18 entreprises volontaires soit environ 3000 salariés.

Le Plan de Référence... pour un développement métropolitain durable

Trois axes forts de développement



Optimiser l'utilisation
des infrastructures
de transports collectifs



Affirmer
la mise en œuvre
d'un aménagement
durable



Valoriser
les ressources

Le Plan de Référence s'inscrit dans le cadre d'une démarche globale d'aménagement durable par la prise en compte des impacts environnementaux, économiques et sociaux. Il s'agit de rehausser les qualités paysagères et architecturales et de favoriser le développement de modes de transports alternatifs.



IMPLANTATION D'UN HÔTEL 3 ÉTOILES AUX PORTES DU PARC TECHNOLOGIQUE

À l'entrée du Parc Technologique, un hôtel 3 étoiles ouvrira ses portes dès septembre 2010. Il proposera un véritable centre de séminaire avec 4 salles modulables sur 300 m², un restaurant d'affaire, une salle de sport et pas moins de 134 chambres. Il viendra ainsi compléter l'offre de services aux entreprises déjà présente sur le site. Il s'agit dès lors d'accompagner l'essor du Parc Technologique et de répondre aux nouvelles demandes générées par la présence d'Eurexpo, la proximité du centre de l'agglomération et des principaux pôles d'activités de la région. Entièrement construit aux normes HQE, le bâtiment a été pensé dans le cadre du développement durable et répond aux exigences du label Porte des Alpes.



PROLONGATION DE LA COULÉE VERTE

Créée en 1996 sur le territoire de la Porte des Alpes, la forêt de Feuilly compte aujourd'hui plus de 30000 arbres et accueille quelque 24 espèces d'oiseaux. Elle forme un véritable « corridor écologique » permettant à la faune et à la flore de s'installer et de migrer librement.

Reliée au parc de Parilly par un sentier pédagogique de 3,2 km, la forêt participe à la formation d'une véritable coulée verte jusqu'au Parc Technologique et reliera à terme le Fort de Saint-Priest. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un « projet nature » qui consiste en l'aménagement du site en intégrant la fonction d'exploitation agricole.

Des déplacements optimisés



Connectez-vous
à l'Est lyonnais
Laissez-vous
transporter jusqu'à
la Porte des Alpes



Créer un espace de qualité, optimiser l'utilisation des infrastructures de transports en commun, contribuer à l'animation urbaine... Autant d'enjeux qui permettent de concrétiser l'ambition initiale du territoire : répondre aux objectifs d'un développement homogène dans une qualité spatiale, architecturale et environnementale exemplaire.

La question des déplacements est donc au cœur du développement de la Porte des Alpes qui dispose d'une ligne forte en Transports Collectifs (T2) et d'infrastructures routières au service de son rayonnement régional (A43). Ainsi, la localisation des projets d'aménagement du site se fera prioritairement à proximité des infrastructures de déplacements. L'objectif est de rentabiliser, justifier et conforter le réseau de transports collectifs.

Le croisement des axes de composition urbaine et des lignes de transports collectifs permettra alors l'émergence de polarités, de centres de vie et de modes de déplacement doux venant compléter la grille des moyens de déplacements internes au site.



ET DEMAIN ?

Une accessibilité au site accrue

Le Plan de Référence préconise la construction de la ligne de transport collectif A8 en rocade, d'ores et déjà inscrite au PDU (Plan de déplacements urbains). Elle traverserait la Porte des Alpes et croiserait la ligne de Tramway T2. Mais elle permettrait également un rabattement vers les pôles d'échanges de Vaulx-en-Velin la Soie, au nord (Métro A et Tramway LEA) et de la Gare de Vénissieux au sud (SNCF, Métro D et Tramway T4 en construction).

Cette ligne pourrait emprunter le tracé du Boulevard urbain Est, véritable colonne vertébrale du site Porte des Alpes.

La mise en place d'une ligne complémentaire de transport collectif performante, radiale cette fois, est envisagée afin de joindre la partie nord du territoire (Eurexpo/Aéroport) au centre de l'agglomération.

Un aménagement durable du site

Bénéficiez d'un aménagement équilibré et réfléchi La Porte des Alpes vous propose : logements, emplois, services



Cité Berliet

Mixité fonctionnelle, densité optimale, infrastructures de mobilité douce... Autant de thématiques incontournables pour produire un développement soutenu, géré et promu grâce à des dispositifs de gouvernance qui mobilisent tous les usagers de cet espace.

Le Plan de Référence propose des centralités qui recréent des micro-espaces urbains compacts et denses. Il prône des distances courtes, idéales pour une véritable efficacité des modes de déplacements doux et des lieux de vie dotés de services de proximité limitant les déplacements motorisés. Tous ces éléments font partie des orientations majeures du document de référence et permettront à terme de valoriser ce site à vocation économique par les compléments qu'ils lui apportent.



Maison Passive "Hauts de Feuilley"



IRIS 3



Plan de masse ZAC Berliet

REICHEN ET ROBERT & ASSOCIÉS

ET DEMAIN ?

La ZAC Berliet : un exemple de mixité fonctionnelle au sein d'un programme à dominante économique

Sur une centaine d'hectares de terrains cédés par Renault Trucks, à proximité du parc de Parilly et de la forêt de Feuilley, le vaste projet d'urbanisme qu'est la ZAC Berliet va se déployer jusqu'en 2018.

Un nouveau quartier aux espaces mixtes et optimisés va voir le jour et entre en phase de réalisation.

Le programme des équipements publics et le choix de l'aménageur (Nexity) ont été actés par le Grand Lyon.

Le secteur de la ZAC accueillera également à terme un pôle de services aux entreprises ainsi que des commerces de proximité.

Le programme de construction prévoit trois types d'intervention :

– La première phase (2008-2010) est d'ores et déjà lancée et concerne tout d'abord l'extension de la Cité Berliet (îlot A). Le programme d'habitat du secteur de Revaision (îlot B) sera quant à lui lancé en 2012. En tout 1 000 logements seront créés sur 95 000 m².

– La ZAC Berliet prévoit également l'installation de 138 000 m² d'activités économiques le long du Boulevard urbain Est (îlots B2, C2, C3) d'ici à 2015

– Sur une surface de 20 hectares, des équipements municipaux sportifs et de loisirs seront créés sur le secteur nord (îlot C1), tout proche du Parc de Parilly. 13 hectares seront réservés à la construction d'un stade et 7 hectares à la création de jardins familiaux.

Des ressources foncières valorisées

Participez à la réussite économique d'un site de référence
L'Est attend vos talents

Produire une qualité homogène de l'aménagement de la Porte des Alpes et une valorisation foncière optimale... Autant d'objectifs pour exploiter au mieux les emprises foncières disponibles qui sont de plus, largement de maîtrise publique.

Il s'agit également d'appréhender les espaces naturels de la Porte des Alpes, comme une ressource et non pas comme un espace consommable évitant ainsi les opportunités fondées sur la seule valorisation foncière ou économique.

Les ressources foncières disponibles sur le territoire fort de 1450 hectares sont importantes. Elles se présentent sous la forme de friches naturelles et d'espaces agricoles et offrent la possibilité de proposer des tènements de grande ampleur. C'est un atout dans le contexte Grand Lyonnais qui favorise un positionnement stratégique fort en matière d'offre de zones d'activités.

L'objectif est alors d'opérer des choix cohérents dans les activités à conserver et de favoriser l'implantation d'entreprises avec une plus-value environnementale.



Le Parc Technologique

ET DEMAIN ?

L'espace central: un lieu fonctionnel stratégique au fort potentiel de densification

L'espace central est un secteur déjà investi par des équipements de santé en façade du BUE: le Centre Iris 3 Saint-Priest et l'hôpital privé de l'Est lyonnais. Il est en contact avec le Parc Technologique, l'Université Lyon 2 et le centre commercial.

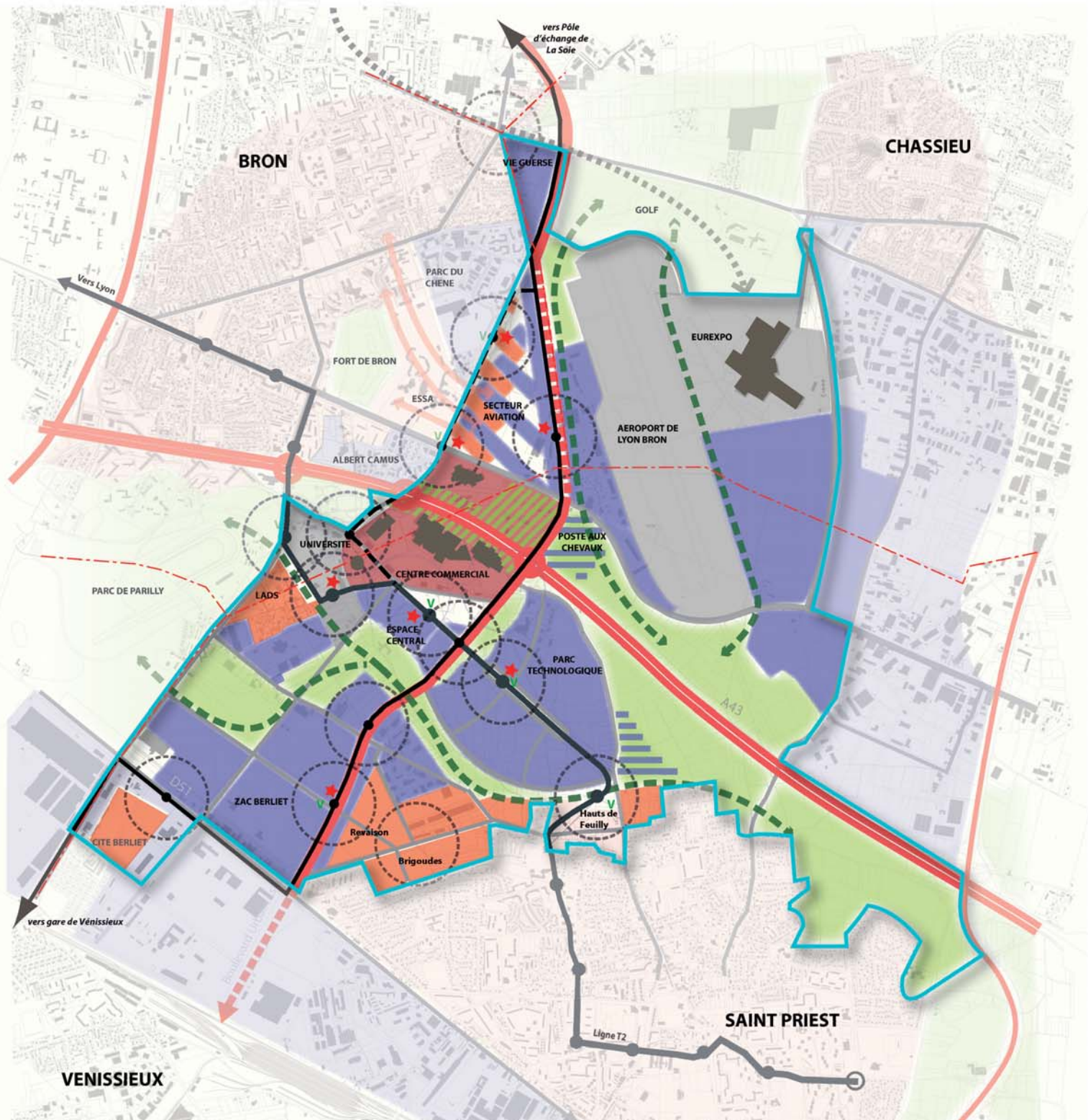
Il forme alors un véritable nœud où se croisent diverses infrastructures de déplacements telles que le tramway T2, l'axe Minerve et le Parc relais.

D'ici 10 ans, l'espace central s'étendra sur une dizaine d'hectares. Ce site, densifié, accueillera des activités de tertiaire opérationnel sur 150 000 m² de shon, des activités de services et des services de proximité aux entreprises et aux usagers, il répondra aux objectifs de mixité fonctionnelle voulus pour le site Porte des Alpes.



Centre de maintenance du tramway

LE PLAN DE RÉFÉRENCE



Espaces de projets/existants

- Espace à dominante habitat *projet/existant*
- Espace à dominante activités *projet/existant*
- Zone commerciale existante (Ikea, Auchan, ...): requalification sans possibilité d'extension
- Grands Équipements
- Aire privilégiée de densification urbaine (Diamètre = 500 mètres)
- Conditions d'implantation possibles: incitation à l'utilisation des TC, maîtrise du stationnement
- ★ Centres de vie

Trame paysagère

- Parcs, espaces paysagers, de loisirs et agricoles à maintenir ou à créer
- Coulée verte ou corridor écologique à développer

Modes doux

- v Zones privilégiées d'aménagement d'un réseau cyclable en lien avec la mise en place de 'stations vélos' (Diamètre = 1 km autour du symbole)

Infrastructures routières

- A43
- Rocade Est/BUE

Réseaux de transports en commun

- Tramway T2
- Principe de desserte ligne TC radiale
- Ligne de bus A8 (à l'étude)
- Limite administrative

Echelle: 500 m



GRANDLYON
communauté urbaine



Glossaire



www.grandlyon.com

Présentation Grands Projets Porte des Alpes

SCOT: Schéma de cohérence territoriale

Mis en place par la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU), le SCOT dotera l'agglomération lyonnaise, d'ici fin 2010, de nouvelles orientations d'aménagement et coordonnera les politiques publiques touchant à toutes les dimensions de la vie quotidienne. Projet politique, le SCOT opérera les choix pour mieux vivre ensemble. Projet territorial, il dessinera un modèle de développement de l'agglomération lyonnaise pour les 25 ans à venir. Son élaboration, engagée en 2004 par le Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), fait l'objet d'une concertation permanente ouverte à tous.

PADD: Plan d'aménagement et de développement durable

Il s'agit d'un document politique exprimant le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à un horizon de 10 à 20 ans.

Les impératifs du PADD de l'agglomération lyonnaise:

- la mixité des fonctions,
- la diversité de l'habitat,
- la qualité urbaine,
- l'accessibilité,
- la place accordée au végétal.

PDU: Plan de déplacements urbains

La réalisation d'un PDU est une obligation légale pour les communes ou les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) de plus de 100 000 habitants. Ce plan est établi pour une durée de 5 à 10 ans. Il détermine l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés. L'ambition du PDU est d'assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants, la protection de leur environnement et de leur santé.



Les Hauts de Feuilly



Forêt de Feuilly



Université Lyon 2



Chargé de mission – Stéphane Mazereel

Le Parc Technologique de Lyon
333, cours du Troisième Millénaire
69800 Saint-Priest
Tél. 04 72 79 54 51
Fax 04 26 99 38 80

GRANDLYON
communauté urbaine

la porte des alpes

LE PLAN DE RÉFÉRENCE

Juin 2008

→ **Publication**

Direction de la Communication – Grand Lyon

→ **Crédits photos**

Jacques Leone – Grand Lyon

→ **Conception et réalisation**

Terre de Sienne